



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerce

Question écrite n° 84705

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur la nécessité de développer l'export. Une mobilisation renforcée des industriels agro-alimentaires à l'export est en effet indispensable pour gagner des parts de marché et ouvrir des nouveaux débouchés. Il vient lui demander si le Gouvernement a l'intention de mutualiser les efforts à l'export pour augmenter la visibilité de la qualité française à l'étranger, mettre en place un accompagnement opérationnel des entreprises et créer des structures commerciales à même d'aider les entreprises, quelles que soient leurs tailles, pour leur permettre d'avoir accès à ces marchés en expansion.

Texte de la réponse

En 2014, la France s'est maintenue comme le quatrième exportateur mondial pour les produits des industries agroalimentaires. Ce résultat positif masque toutefois une fragilité réelle : hormis le secteur des boissons, les deux tiers du chiffre d'affaires à l'exportation sont réalisés par les grandes entreprises, qui disposent de la masse critique et des moyens importants pour consentir les investissements leur permettant de répondre à des marchés de long terme ou de défricher de nouveaux marchés. Tout le travail du Gouvernement vise à élargir la base de ces entreprises osant le pari de l'export, par une politique publique volontariste. Pour sa part, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) a développé une politique de promotion et de défense de la culture alimentaire française. L'image de la France agroalimentaire est déployée à l'étranger au travers des logotypes « France » et « France bon appétit », par les opérateurs nationaux (Business France, Sopexa et Adepta) dans le cadre de leurs actions de promotion collective. En complément, une bannière « Made in France, Made with Love », fédératrice, est déployée sur l'ensemble des actions menées par Sopexa depuis le 1er janvier 2015 et, en premier lieu, sur les pavillons de la France à l'International. Afin d'améliorer la visibilité et l'efficacité de la France en matière de promotion des produits agroalimentaires français, un transfert d'activités de Sopexa - exercées dans le cadre de la délégation de service public avec le MAAF - à Business France est programmé à partir du 1er janvier 2016. En particulier, les pavillons de la France dans les salons internationaux seront intégralement réalisés par Business France à partir de 2017. Par ailleurs, la création de clubs d'entreprises rassemblant des entreprises françaises exportant vers les pays tiers a été favorisée. En outre, la levée des obstacles non tarifaires au commerce que sont les barrières sanitaires et phytosanitaires constitue une priorité du MAAF afin de permettre aux entreprises d'accéder à des marchés en expansion. Plusieurs marchés, notamment en Asie du Sud et de l'Est ainsi qu'en Moyen-Orient et sur le pourtour méditerranéen ont pu ainsi être ouverts cette année. Enfin, dans le cadre du contrat de filière passé avec le secteur agroalimentaire, un plan d'accompagnement personnalisé des entreprises a été lancé par la banque publique d'investissement (BPI) France, en lien avec les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). À ce jour, 140 entreprises de taille intermédiaire ou petites et moyennes entreprises agroalimentaires font l'objet d'un parcours personnalisé. Cette action est complétée par une action spécifique en direction d'entreprises de taille plus restreinte par le ministère chargé de l'agroalimentaire : 25 entreprises font d'ores et déjà l'objet d'un accompagnement personnalisé par les équipes de Business France et les CCEF. Au-delà des mesures

techniques, l'ouverture de la démarche des entreprises à l'international passe aussi par un état d'esprit, par la certitude que l'export est possible quelle que soit la taille de l'entreprise, dès lors qu'elle s'inscrit dans un véritable projet. C'est pour contribuer à la diffusion de cette certitude que le ministère chargé de l'agriculture a organisé le 22 juillet 2015 une journée sur le thème « agriculture et agroalimentaire : les clés de l'export » à destination des entreprises, dont le format sera reconduit en 2016.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84705

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5326

Réponse publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7925